

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC**Séance du mercredi 25 février 2026****Délibération N° DE 2026 005 BIS**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
45	31	35
Date de la convocation : 18/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
35	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq février deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, MAIRIE VIC FEZENSAC SALLE DES CONFERENCES, sous la présidence de Barbara NETO.

Présents : COELHO Véronique, CAZE Mauricette, DUCES Philippe, RAFFIN Hubert, THEULÉ Jean Claude, LIVIERO Stéphane, THIEUX LOUIT Véronique, LABRIFFE Pierre, CANTAN Philippe, SERRALTA Brigitte, LEON Hélène, DESENLIS Benoît, COSTES Jean-Charles, CAILLAVET Isabelle, LASPORTES Bernard, ANDRIEU Philippe, PACHÉ Robert, PERES Daniel, NETO Barbara, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, CAVALIERE Andrew, CUEILLENs Caroline, FAUCHÉ Gisèle, GOULU-MARTINAT Chantal, CHAULET Anthony, COUDERC Vanessa, NARRAN Béatrice, OSPITAL Jean-Jacques, ANTONELLO Pierre, MERCIER David

Représentés : DOAT Jean-Pierre représenté par DUCES Philippe, FAVAREL Guy représenté par DESENLIS Benoît, KLUCZYNSKI Lara représentée par NETO Barbara, GUICHARD Gilles représenté par BRANA Véronique

Absents et Excusés : DARROUX Daniel, MIMALÉ Gérard suppléé par CAZE Mauricette, CAHUZAC Philippe suppléé par MERCIER David, BROSSARD Sandrine, DAUGÉ Jean-François, VILLENEUVE William, ARQUE Nadine suppléée par LEON Hélène, MENAL Pierrette suppléée par COSTES Jean-Charles, JAFFRES Victor, CAUQUIL Axel, BRAZZALOTTO Christine, GEYRES Laurent, LAPLANE-SOTUM Corinne, ROSELL Amaud

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Anthony CHAULET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la convention portant Pacte Territorial / France Rénov' d'Artagnan en Fezensac

Madame la Présidente rappelle qu'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Intercommunale (OPAHI)** a été engagée pour la période 2020-2025.

Les résultats obtenus (au 1^{er} juillet 2025) confirment l'efficacité de cette intervention publique :

- **503 ménages** accueillis en permanence,
- 237 visites de logements de propriétaires occupants et 15 projets locatifs visités pour la création potentielle d'une quinzaine de logements (situation de vacances),
- Etude du potentiel de sortie de vacance sur le centre-bourg de VIC-FEZENSAC,
- Nombre de dossiers financés : 78 dossiers de rénovation énergétique, 53 adaptations à la perte d'autonomie et 5 travaux lourds.

Ces résultats ont témoigné de la pertinence des actions entreprises, mais aussi de la nécessité de maintenir un soutien public continu pour la rénovation du parc immobilier.

Au 31/12/2025, le dispositif est arrivé à échéance, mais la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac a exprimé son souhait de poursuivre une politique incitative dans le secteur privé.

Le **Pacte Territorial** constitue une réponse cohérente et complète aux besoins identifiés, avec trois volets principaux :

- **Adaptation du territoire aux enjeux climatiques**, en intégrant des mesures de **sobriété foncière et énergétique** pour réduire les consommations d'énergie des bâtiments,
- **Valorisation du patrimoine architectural et immobilier local**, en préservant et en rénovant le bâti ancien pour le rendre plus adapté aux normes modernes de confort et de performance énergétique,
- **Revitalisation des centres-bourgs et accueil de nouvelles populations**, en offrant une gamme de logements diversifiée et de qualité, dans un cadre de vie agréable et accessible pour tous.

Le **Pacte Territorial - France Rénov'** - permettra de :

- Accompagner les propriétaires dans leurs démarches de réhabilitation et intervenir sur le **parc immobilier vacant** pour développer une offre locative permanente de qualité,
- Traiter les **situations d'habitat indigne** chez les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs (en incitant et accompagnant la requalification des logements locatifs occupés),
- Améliorer la **performance énergétique** des logements et lutter ainsi contre la précarité énergétique, en sensibilisant notamment les ménages et les professionnels du secteur immobilier aux enjeux de la rénovation durable,
- Adapter les logements aux besoins des personnes en **situation de handicap et/ou âgées**,
- Promouvoir une **démarche intégrée** de revitalisation urbaine, alliant l'amélioration de l'habitat à la **création de liens sociaux** et de **services de proximité**.

Le Conseil communautaire valide le projet de convention du Pacte territorial France Rénov', porté par la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac, ci-joint, et autorise Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Barbara NETO
Président de séance



Anthony CHAULET
Secrétaire de séance



Publié le 27/03/2026
Transmis à la Préfecture le 27/03/2026